



TEFILAH (Suite)

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

 www.hessedvedavid.com

בס"ד

TEFILAH (2ème partie)

Rabbi 'Haïm Vital explique qu'à l'époque qui précède la venue du Machia'h, l'essentiel du service d'Hachem doit se faire au travers de la Téfilah. Cela ne signifie pas que le principe énoncé par nos Sages, « l'étude de la Torah est équivalente à l'accomplissement de toutes les mitsvot » a disparu. En effet, même de nos jours, un mot d'étude de Torah a la même valeur que l'accomplissement des 613 mitsvot. Rav 'Haïm Vital veut en fait nous dire la chose suivante : même s'il est vrai que si quelqu'un étudie une page de Guémara à Roch Hachana, cela a plus de valeur que les sonneries du Chofar, pourtant ce jour-là, le service d'Hachem se fait essentiellement au travers des sonneries du Chofar. Il en est de même pour nos générations au sujet de la Téfilah. Bien que l'étude de la Torah soit toujours la mitsva essentielle, et que toute élévation spirituelle ne puisse se faire que grâce aux efforts fournis dans cette mitsva, pourtant, la Téfilah revêt une importance particulière à notre époque.

Pourquoi la Téfilah est-elle si importante à la fin des temps ? Il y a eu, durant toute l'histoire du peuple juif, une accumulation d'étude de Torah, de mitsvot, d'épreuves, de messirout néfesch (don de soi). En arrivant à la fin des temps, cette accumulation de mérites va permettre d'amener la délivrance. Toutefois, même si tout est en place, seule notre Téfilah peut la déclencher. Il est donc très important d'étudier les lois relatives à la Téfilah.